

30 minutes d'EPS par jour : le nouveau coup de communication du ministère

La perspective des JO de Paris 2024 n'en finira pas de faire fleurir des propositions pour la promotion du sport. Dès ce début d'année, le ministère proposait aux écoles de se mobiliser pour les JO et de porter les valeurs de l'olympisme à l'école, avec une journée phare le 23 juin 2020.

Après plus de 2000 Écoles labellisées « Génération 2024 », les projets pour 250 classes de cycle 3 avec « cours le matin et sport l'après-midi », l'aisance aquatique pour les maternelles, c'est maintenant 30 minutes d'activités physiques quotidiennes qui sont proposées.

Le but de Jean-Michel Blanquer et de Roxana Maracineanu est « de mettre les jeunes en mouvement », « de faire comme dans les pays nordiques où on peut apprendre en bougeant ».

C'est à l'occasion du lancement de la semaine olympique et paralympique le 4 février, que les deux ministres ont communiqué sur cette nouvelle possibilité : les enseignants volontaires du primaire « pourront instaurer 30 mn d'activité physique quotidienne dans leur classe » les jours où il n'y a pas d'enseignement d'EPS programmé.

Ces 30 minutes « pourront être fractionnées, intégrées au temps de classe sous forme de pauses actives, ou proposées pendant les temps de la vie scolaire. ».

Cet « appel à manifestation d'intérêt » sera lancé au printemps, en vue d'un déploiement à la rentrée 2020.

Toutes ces propositions confirment à nouveau que ceux qui les font sont éloignés de la vie des écoles :

- Faire de la récréation un temps propice à la pratique physique, par la mise en place de jeux d'antan, de jeux collectifs ou d'activités physiques ludiques.
- Développer l'expérimentation « cours le matin, EPS et sport l'après-midi », avec des expérimentations déjà en cours cette année (toujours dans le cadre des futurs JO). S'appuyer sur les clubs sportifs et mobiliser les savoir-faire et les moyens de l'USEP.
- S'appuyer sur les expériences d'autres pays européens.
- Mettre en place des pauses actives, sous forme d'exercices, proposées entre 2 leçons de classe.

C'est à nouveau un coup de communication de la part du ministère qui s'est exprimé par voie de presse sur le sujet et qui illustre sa méconnaissance du métier d'enseignant comme en témoigne sur Eduscol l'exemple d'emploi du temps d'une classe de CP qui indique 2H d'EPS au lieu des 3H réglementaires.

Comment cumuler les 3H hebdomadaires avec les 30 mn quotidiennes puisque celles-ci ne peuvent se dérouler sur les mêmes journées ?

Comment se partager au sein d'une même école la cour ou les infrastructures ? Comment organiser en 30 mn une séance quand on doit préparer le matériel, rejoindre l'infrastructure ? Où prendre les 30 mn ?

Il ne suffit pas d'utiliser un événement pour promouvoir l'EPS et le sport. L'école accueille tous les enfants et la responsabilité de celle-ci ne peut reposer sur des effets d'annonces.

Il faut au contraire afficher une réelle volonté, de l'ambition en donnant les moyens aux écoles, d'abord du côté de l'institution entre autre par de la formation et de l'autre, du côté des collectivités territoriales en termes de locaux et de matériel adapté.

